



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « mer et aquaculture » de FranceAgriMer du 10 septembre 2014 : une séance consacrée à l'économie de la filière

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 10 septembre 2014, sous la présidence d'Hervé Jeantet.

Des cours toujours sous pression à l'international

L'embargo russe sur certains produits alimentaires en provenance de l'Union européenne, des États-Unis, du Canada, d'Australie et de Norvège a modifié les équilibres sur le marché du saumon. La Russie devrait se tourner vers le saumon chilien, conduisant ainsi la Norvège à chercher d'autres débouchés, notamment vers l'Union européenne.

En France, un début de stabilisation des volumes en halles à marée, mais une baisse de la valeur des ventes

Les volumes mis en vente en halles à marée en cumul annuel mobile sur douze mois (à fin juillet 2014) reculent de 1 % par rapport aux douze mois précédents, en raison de la baisse des apports de poissons fins et de céphalopodes. Le prix moyen à la première vente baisse de 1 %, entraînant une dégradation de 1 % de la valeur des ventes. Malgré les fortes perturbations des tempêtes de l'hiver dernier, la situation est globalement quasi-stable, recouvrant de grandes disparités pour les armements et le mareyage selon leur degré d'exposition à ces aléas.

Un recul des achats des Français en produits aquatiques, marqués par un fort repli du saumon

Sur les douze derniers mois (cumul annuel mobile à fin juillet 2014), les achats de poissons frais par les ménages français ont diminué (- 5,5 % en volume par rapport aux douze mois précédents), notamment en raison de l'augmentation des prix (+ 2 % pour le prix moyen d'achat). La forte baisse des achats de saumon frais (- 22 %) pour un prix en hausse (+ 11 %) explique en grande partie cette évolution. Hors saumon, les volumes de poissons frais achetés restent stables.

Les achats de produits aquatiques en restauration hors foyer en France

Les professionnels ont pris connaissance des principaux résultats d'une étude, menée par le Crédoc à la demande de FranceAgriMer, sur les achats de produits aquatiques en restauration collective et commerciale en France en 2013 (répartition des achats en produits aquatiques selon le type de restaurant, type de produit aquatique acheté...). Les achats de produits aquatiques en restauration hors foyer (RHF) sont évalués à 1,135 milliard d'euros : 61 % pour l'achat de poissons « naturels » (non fumés, non panés, non transformés), 14 % pour les coquillages crus, 13 % pour les produits traiteurs, 6 % pour les crustacés crus, 4 % pour les conserves de produits aquatiques et 2 % pour les céphalopodes.

Des mesures de soutien pour la conchyliculture

Le Conseil a confirmé les modalités de mise en œuvre par l'établissement du Fonds d'allègement des charges (FAC) en faveur des conchyliculteurs touchés par les mortalités (5,1 M€), ainsi que la prise en charge d'intérêts de prêts de trésorerie pour les mytiliculteurs de Vendée et de Charente-Maritime (300 000 €) les plus touchés. Les producteurs concernés peuvent déposer leurs demandes auprès des directions départementales des territoires et de la mer (DDTM). Le paiement interviendra quand la Commission européenne aura validé le dispositif qui lui a été notifié.

Une démarche prospective pour la filière pêche

Les travaux dans le domaine de la prospective, animés par FranceAgriMer, ont été présentés aux membres du Conseil. Ils ont vocation à anticiper des futurs possibles, face auxquels les acteurs professionnels peuvent déterminer leurs stratégies. Les professionnels ont marqué leur intérêt pour cette démarche, qui pourrait être menée, dans le domaine de la filière pêche, en partenariat avec France Filière Pêche.

Programmation de l'activité d'information économique de FranceAgriMer pour 2015/17

Cet exercice de programmation des études économiques a pour objectif de définir, en concertation avec les partenaires de l'établissement (organisations professionnelles et ministères), un programme adapté aux besoins des filières. Il contribuera également à la réflexion stratégique des filières conduite au sein des différents Conseils spécialisés de FranceAgriMer.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr